

LE COURRIER DES VERNOIS 01



ÉDITO

Après les élections du 9 mars dernier, la nouvelle équipe municipale est au travail. Autour du maire, chef de l'exécutif municipal selon la Loi, cette équipe dans l'unité et la loyauté qu'elle doit aux citoyens, s'engage sans compter pour Verny et ses habitants.

Le programme « Ensemble pour Verny » est désormais le programme pour toutes les Vernaises et tous les Vernois.

Il devra au cours des 6 prochaines années, être mis en œuvre sans répit, ni hésitation, avec détermination et fidélité.

D'ores et déjà, il a fallu s'installer, s'organiser, rencontrer, prendre en mains les dossiers en cours et prendre les premières mesures.

Ce premier « Courrier des Vernois » exprime notre engagement de transparence et d'information. Comme promis, la vie municipale sera ouverte et libre.

Dans quelques jours, le site internet de la mairie permettra à chacun d'être en lien et de maintenir un dialogue permanent.

A partir du 10 mai, tous les samedis matin, vos élus tiendront une permanence à la mairie.

Comme promis également lors du vote du budget 2008, nous avons décidé de ne pas augmenter le taux des 4 taxes communales et dans quelques semaines, nos enfants pourront bénéficier de nouveaux jeux dignes de ce nom.

En ce qui concerne l'intercommunalité, il est de mon devoir de vous informer que, pour des raisons de politique politicienne, Verny n'est pas représentée comme elle devrait l'être au sein de la Communauté de Communes du Vernois (CCV), alors que nous sommes la commune la plus importante. Je le regrette, mais je ne reste pas sans réaction et continuerai à défendre les intérêts de Verny.

Avec les employés municipaux, avec vous, nous travaillerons pour l'Avenir de notre commune.

Vous pouvez compter sur nous.

Bien sincèrement,

VOTRE MAIRE :
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR VERNY



De gauche à droite :
Joël XOLIN . André FABER . Séverine COURTOIS-SENE . Isabelle JASKULA . Arnaud DEVILLEZ . Chantal BRICOUT . Maurice BOYE
Odile ANNEN-LACOMBE . François VALENTIN . Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE . Bernard MULLER . André MORDENTI . Colette ROTTIER
Victorien NICOLAS . Vincent BEMER . Sophie DIAMANTINI . Pierre NOIROT . Catherine AMANN . Angélique JOLY.

Le temps passe vite, les nouveaux conseillers municipaux, absorbés par leur tâche, n'ont guère le temps de faire de la figuration. C'est avec les premiers rayons de soleil de mai que la nouvelle équipe se présente avec Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE, Maire de Verny. Dans son discours d'ouverture elle a remercié les électeurs : « je serai la Maire de tous les habitants de Verny et je mesure avec gravité la responsabilité qui m'incombe ». Elle a tenu à remercier Jean-Louis ROSSIGNOL pour sa collaboration dans le transfert de responsabilité. Elle a exprimé les grands principes de son engagement : « je serai exigeante avec moi-même et je serai exigeante avec mon équipe », « nous gérons la municipalité dans la concertation, au service des habitants, des associations, des commerçants, des artisans de Verny, de toutes les forces vives de la commune », « nous serons à l'écoute de tous », avant de terminer par un « Et maintenant au travail ! »

Le rôle des adjoints

Voici les attributions des adjoints par ordre de nomination :

1 / André MORDENTI

- Services de la Mairie / Permanence élus
- Encadrement personnel administratif et employée entretien Mairie
- Affaires sociales (relation Moselis / CCAS / actions de prévention / liaisons services sociaux)
- Petite enfance / Enfance / Périscolaire

2 / François VALENTIN

- Finances (suivi des dépenses/recettes / préparation des budgets)
- Circulation / Sécurité routière / Stationnement
- Révision des listes électorales

3 / Odile ANNEN-LACOMBE

- Vie économique / Commerces / Artisans / Services publics
- Affaires scolaires
- Encadrement 2 ATSEM et employée entretien écoles
- Urbanisme (bâtiments communaux / patrimoine / permis de construire)

4 / Bernard MULLER

- Travaux courants / Voiries / Entretien / Espaces verts / Fleurissement
- Encadrement personnel technique
- Environnement (tri sélectif / salubrité publique / sentiers de promenade / ruisseaux)

5 / Victorien NICOLAS

- Associations / Fêtes / Promotion du bénévolat
- Gestion du Centre Faber
- Jeunesse / Activités ados

Arrivée le 1^{er} novembre dernier Sophie CANESSE est la nouvelle Secrétaire Générale des services de la Mairie. Collaboratrice directe de M^{me} la Maire et de ses adjoints, elle assure la coordination de l'exécution des décisions du Conseil Municipal ainsi que la gestion administrative, budgétaire, rédactionnelle et juridique. Elle remplace à ce poste Pierre DESMET qui a récemment fait valoir ses droits à la retraite. Tous deux ont collaboré pendant cinq mois pour permettre la continuité de ce service essentiel.



Les Commissions

Le nom des responsables apparaît en gras.
La Maire est la Présidente de l'ensemble des Commissions.

Travaux - B. MULLER

P. NOIROT - M. BOYE - V. BEMER - A. JOLY

Associations - V. NICOLAS

I. JASKULA - A. JOLY - C. ROTTIER - A. MORDENTI - F. VALENTIN - J. XOLIN

Environnement, Espaces verts - V. BEMER

C. AMANN - S. COURTOIS-SENE - M. BOYE

Urbanisme, patrimoine - O. ANNEN-LACOMBE

A. DEVILLEZ - B. MULLER - P. NOIROT - S. COURTOIS-SENE

Communication - A. FABER

A. DEVILLEZ - C. AMANN - J. XOLIN - F. VALENTIN - S. COURTOIS-SENE

Finances - F. VALENTIN

A. MORDENTI - C. ROTTIER - A. JOLY - B. MULLER - I. JASKULA

Petite enfance... - A. JOLY

S. DIAMANTINI - V. NICOLAS - C. BRICOUT - A. MORDENTI

Affaires scolaires - J. XOLIN

I. JASKULA - O. ANNEN-LACOMBE - C. BRICOUT - A. JOLY

Affaires sociales - A. MORDENTI

S. DIAMANTINI - C. ROTTIER - C. AMANN - C. BRICOUT - I. JASKULA - V. NICOLAS

Listes électorales - F. VALENTIN

V. NICOLAS - C. BRICOUT

Circulation, Sécurité routière... - F. VALENTIN

A. FABER - A. JOLY - B. MULLER - M. BOYE

Vie économique - S. COURTOIS-SENE

O. ANNEN-LACOMBE - C. ROTTIER - C. AMANN

Appels d'offres, adjudications - M.T. GANSOINAT-RAVAINE

V. BEMER - A. DEVILLEZ - A. MORDENTI - B. MULLER - O. ANNEN-LACOMBE



LES EMPLOYÉS DE LA COMMUNE



1 **Nathalie PIERROT** est Vernoise depuis son enfance. Dès 1994, le public apprécie son sourire à la mairie où ses tâches sont multiples : accueil, secrétariat, comptabilité, état-civil, gestion de locations de salles, rémunération du personnel.

2 **Brigitte BASTIDE**, Vernoise depuis 10 ans, travaille à la mairie depuis octobre 2006. Elle est chargée de l'accueil du public mais s'occupe également de diverses tâches de secrétariat dont l'état civil.

3 **Katy NICOT** s'occupe de l'entretien de l'école élémentaire et de la mairie depuis 2006. Elle habite à Verny depuis 2001.

Clarisse LESAINC. L'entretien du Centre Faber, du périscolaire et de la mairie sont ses principales activités depuis 2003. Clarisse a horreur d'être prise en photo.

Cindy COLOMBO et Marzena CHYLA, deux employées occasionnelles collaborent également pour pallier les absences.

4 **Louise MEY** 5 **Isabelle LOCKS**, nos deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ont un rôle essentiel. Elles sont chargées de l'hygiène et des soins donnés aux élèves. Elles assistent par ailleurs les enseignants dans leur travail et assurent l'entretien de l'école maternelle. Toutes deux Vernois, Louise MEY travaille à l'école maternelle depuis 1980, Isabelle LOCKS depuis 1996.



6 **Sylvain FIGINI**, natif de Verny, domicilié à Goin, est agent technique depuis 1996. Travaillant principalement à l'entretien des espaces verts et aménagements paysagers.

7 **Laurent DIEBOLD**, habitant Verny, employé aux services techniques depuis avril 2004, s'occupe des travaux courants de voirie, d'entretien des bâtiments et des véhicules. Sylvain et Laurent sont complémentaires.

8 **Christophe ROSSIGNOL**, employé à Verny depuis 2007, s'occupe de la gestion du centre Faber et aide également ses collègues à l'entretien.

*Un grand merci à **Michel GUENERIE** qui a accepté sans hésiter de continuer à prodiguer ses précieux conseils pour le fleurissement de notre village.*

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Maxime LESUEUR est né le 21 mars.
 - Jules Jean-François William GREBAUX est né le 2 avril.
- Félicitations aux heureux parents !

Décès

M^{me} Marie-Madeleine MICHELOT, épouse BEAUCOURT, première centenaire de Verny nous a quittés le samedi 5 avril. Vernoise toute sa vie, elle a tenu le Café des Amis pendant plus de 50 ans.

ON EN CAUSE

Permanences

L'équipe municipale, fidèle à sa politique de transparence et d'écoute, mettra en place une permanence des élus tous les samedis de 10h00 à 12h00 (hors jours fériés et vacances scolaires) et ce à compter du 10 mai 2008. Nous espérons ainsi pouvoir répondre à vos interrogations concernant la nouvelle politique municipale et les projets en cours. Toute l'équipe reste à votre disposition !

Dégroupage

Nous informons les habitants que dès maintenant, ils peuvent opter pour le dégroupage du téléphone et d'internet grâce au réseau fibre optique du Conseil Général.

Dates du balayage

23/05 - 08/08 - 09/09 -
14/10 - 05/11 - 04/12

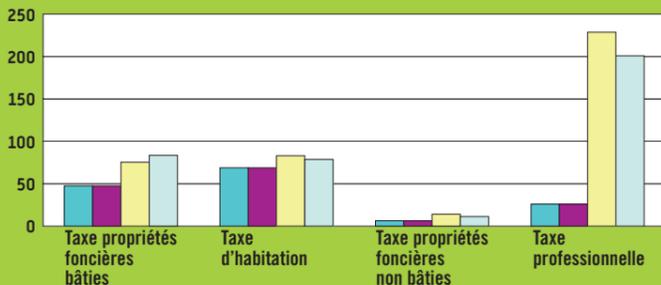
Dates des Manifestations

- 7 mai 2008
Judo Club Verny
Soirée Spaghetti
- 5 juin 2008
Mairie de Verny, Chaîne de la Mémoire, CES Paul Verlaine
Commémoration du débarquement des forces alliées - témoignages
- 14 et 15 juin 2008
Théâtre de Verny
Spectacle
- 21 juin 2008
Groupe scolaire, APE
Kermesse
- 28 juin 2008
Judo Club Verny
Fête de fin de saison
- 7 juillet au 1^{er} août 2008
Association Familles Rurales de Verny
Centre aéré
- 13 juillet 2008
Football club Verny-Louigny
Fête nationale - feux d'artifices
- 25 juillet 2008
Association Familles Rurales de Verny
Fêtes de fin de session du centre aéré
- 28 juillet au 1^{er} août 2008
Théâtre de Verny
Journées animations
- 25 au 29 août 2008
Théâtre de Verny
Journées animations
- 6 septembre 2008
Mairie de Verny
Forum des associations
- 27, 28 et 29 septembre 2008
AFRV
Bourse aux vêtements
- 1^{er} octobre
Établissement français du sang
Don du sang
- 4 et 5 octobre 2008
Amicale des Sapeurs Pompiers de Verny
Brocante (fête patronale)

Situation financière de la commune de Verny

Nous vous proposons une situation financière de la commune sous forme de graphique. Elle établit une comparaison entre la situation de Verny en 2006, la situation de Verny en 2007, la moyenne départementale des communes de moins de 2000 habitants, la moyenne régionale des communes de moins de 2000 habitants. Les chiffres sont donnés en euro par habitant.

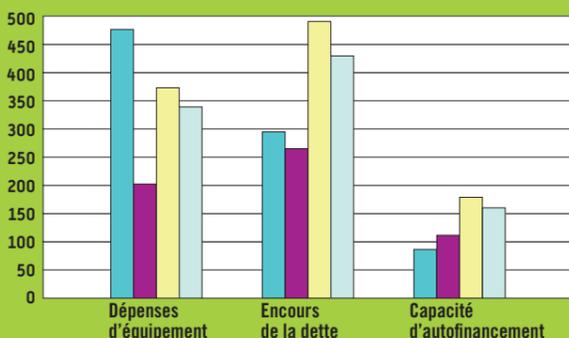
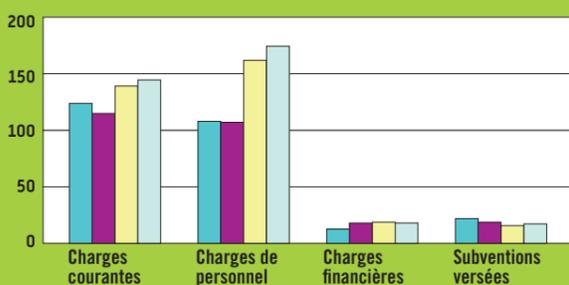
Les quatre taxes



Les taxes sont inférieures aux moyennes du département et de la région par habitant. La taxe d'habitation est de 65€ par habitant à Verny, elle est de 80€ dans les communes mosellanes de moins de 2000 habitants.

La taxe foncière s'élève à 45€ par habitant pour Verny et à 74€ pour les communes mosellanes équivalentes. Nous remarquons la pauvreté économique de Verny en comparant les taxes professionnelles. Nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes en 2008.

Les dépenses de fonctionnement



Autres chiffres significatifs

Notre commune a un taux d'endettement raisonnable qui peut augmenter. Les dernières dépenses d'équipement importantes (terrain de foot, tennis) apparaissent.

JEUX D'ENFANTS



Les beaux jours arrivent... et les enfants commencent à avoir des fourmis dans les jambes ! Les ados vont pouvoir aller jouer sur le terrain synthétique, mais qu'en est-il des plus petits ? Pour leur permettre de s'amuser autant que les plus grands, le conseil municipal a voté, le 10 avril dernier, l'achat et l'installation de nouveaux jeux d'extérieur (les anciens ayant été démontés en juin 2007 pour cause de vétusté).

Ainsi, au cours du mois de mai, seront installées de nouvelles attractions : un portique avec 2 balançoires et une structure avec toboggan pour les 3-12 ans dans l'espace gravillonné existant. Mais la municipalité a également pensé aux plus petits : une structure adaptée aux enfants de 6 mois à 5 ans verra le jour à proximité sur une surface caoutchoutée. Nous espérons ainsi que chacun pourra profiter des beaux jours. Bon amusement à tous !